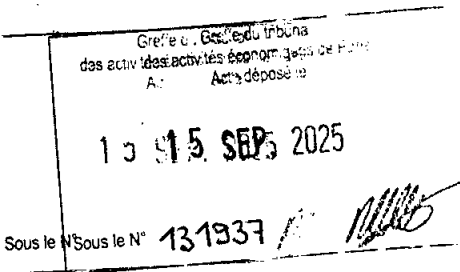


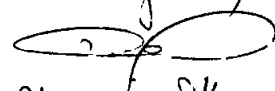
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 03/09/2025 - 131937 - 2011 B 15921 - 452 974 330 - 1630 CONSEIL



1630 CONSEIL  
Société par actions simplifiée au capital de 51 980 euros  
Siège social : 18 rue Séguier 75006 Paris  
452 974 330 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 16 juin 2025

Certifié conforme  
à l'original,

  
Christine Silbermann  
Présidente de 1630 Conseil

1630 CONSEIL SAS  
18 rue Séguier  
75006 PARIS  
Tél. : 01 42 86 44 70  
452 974 330 RCS PARIS

Le 16 juin 2025  
A 8 heures 30,

Les associés de la société 1630 CONSEIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au Siège Social, sur convocation faite par lettre adressée le 2 juin 2025 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Madame Christine Silbermann, en sa qualité de présidente de la société.

Madame Aurore Jouglain et Monsieur Bertrand Moineau, associés, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Ivan Vassileff est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 5.198 actions sur les 5.198 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant au moins la majorité requise par les statuts, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024 et l'information sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le rapport de gestion de la présidente,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la présidente,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, quitus à la présidente et information sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des mandats de la Présidente et du Directeur Général,
- Rémunération et avantages accordés aux dirigeants,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La présidente présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion de la présidente.

Puis la présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'assemble générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidente approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la note de la présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur cette note, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 47.769,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	83.772,77 euros
Auquel il faut ajouter le report à nouveau créditeur	1.259.174,72 euros
Constituant ainsi un résultat distribuable de	<hr/> 1.342.947,49 euros
A la réserve fiscale (article 238 bis AB du CGI) au titre du présent exercice clos	1.600,00 euros
Affecté comme suit :	
A la distribution du dividende	103.960,00 euros
Solde	<hr/> 1.237.387,49 Euros

Soit un "report à nouveau" qui s'élève à 1.237.387,49 Euros.

Les capitaux propres de la société s'élèveront ainsi à 1.303.927,49 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte :

- qu'un dividende de 9,00 euros par titre a été distribué en 2024 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- qu'un dividende de 25,00 euros par titre a été distribué en 2023 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- qu'un dividende de 40,00 euros par titre a été distribué en 2022 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération brute de 2024 de Madame Christine Silbermann, présidente, pour 144.999,96 euros et de Monsieur Bertrand Moineau, directeur général, pour 144.999,96 euros.  
La rémunération 2025 des dirigeants devrait être du même ordre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux articles 21 et 23 des statuts de la société, les associés propriétaires d'actions de catégorie (a), soit Madame Christine Silbermann, Monsieur Bertrand Moineau, Madame Aurore Jouglain et Monsieur Ivan Vassileff, décident de renouveler Madame Christine Silbermann en tant que présidente de la société et ce à compter de ce jour (16 juin 2025) et ce pour une durée de deux ans.  
Par ailleurs, au terme de l'article 26 des statuts de la société Monsieur Bertrand Moineau est également renouvelé dans son mandat de directeur général de la société et ce à compter de ce jour (16 juin 2025) pour une durée de deux ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

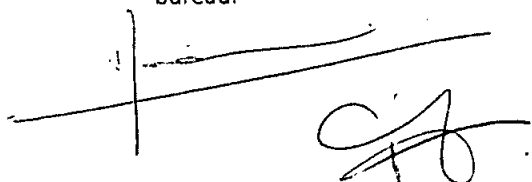
### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Les scrutateurs



La présidente



Le secrétaire

1630 CONSEIL  
Société par actions simplifiée au capital de 51 980 euros  
Siège social : 18 rue Séguier 75006 Paris  
452 974 330 RCS PARIS

---

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 16 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 47.769,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	83.772,77 euros
Auquel il faut ajouter le report à nouveau créditeur	1.259.174,72 euros
Constituant ainsi un résultat distribuable de	<hr/> <b>1.342.947,49 euros</b>
A la réserve fiscale (article 238 bis AB du CGI) au titre du présent exercice clos	1.600,00 euros
Affecté comme suit :	
A la distribution du dividende	103.960,00 euros
Solde	<hr/> <b>1.237.387,49 Euros</b>

Soit un "report à nouveau" qui s'élève à **1.237.387,49 Euros**.

Les capitaux propres de la société s'élèveront ainsi à **1.303.927,49 Euros**.

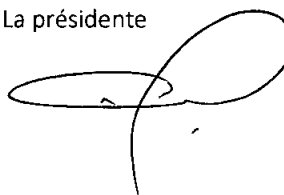
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte :

- qu'un dividende de 9,00 euros par titre a été distribué en 2024 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- qu'un dividende de 25,00 euros par titre a été distribué en 2023 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- qu'un dividende de 40,00 euros par titre a été distribué en 2022 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Nous vous rappelons que la distribution de ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La présidente



**1630 CONSEIL**

18 RUE SEGUIER

75006 PARIS

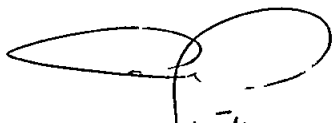
**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

édité le 05/02/2025

*Certifié conforme à l'original*



*Christine Silbermann  
Présidente de 1630 Conseil*

**1630 CONSEIL SAS**

18 rue Séguier  
75006 PARIS  
Tél. : 01 42 86 44 70  
452 974 330 RCS PARIS

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 635,79	5 694,70	941,09	0,04	941,09	0,05
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	142 549,18	94 880,97	47 668,21	2,25	51 914,73	2,53
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	0,00	15,00	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 500,00		9 500,00	0,45	9 500,00	0,46
<b>TOTAL (I)</b>	<b>158 699,97</b>	<b>100 575,67</b>	<b>58 124,30</b>	<b>2,74</b>	<b>62 370,82</b>	<b>3,05</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	754 436,90		754 436,90	35,54	727 999,08	35,55
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					554,30	0,03
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					55 733,00	2,72
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 099,89		11 099,89	0,52	28 543,76	1,39
. Autres					411,00	0,02
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	572 800,42		572 800,42	26,98	521 159,38	25,45
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	720 823,00		720 823,00	33,95	645 900,04	31,54
Charges constatées d'avance	5 731,82		5 731,82	0,27	5 256,07	0,26
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 064 892,03</b>		<b>2 064 892,03</b>	<b>97,26</b>	<b>1 985 556,63</b>	<b>96,95</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>2 223 592,00</b>	<b>100 575,67</b>	<b>2 123 016,33</b>	<b>100,00</b>	<b>2 047 927,45</b>	<b>100,00</b>

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2024		31/12/2023	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 51 980,00 )	51 980,00	2,45	51 980,00	2,54
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	12 960,00	0,61	9 760,00	0,48
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 259 174,72	59,31	1 261 386,88	61,59
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>83 772,77</b>	<b>3,95</b>	<b>47 769,84</b>	<b>2,33</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 407 887,49</b>	<b>66,32</b>	<b>1 370 896,72</b>	<b>66,94</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 458,90	0,07	4 747,78	0,23
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 586,61	5,92	173 279,08	8,46
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	139 219,05	6,56	164 596,55	8,04
. Organismes sociaux	129 810,41	6,11	130 964,13	6,39
. Etat, impôts sur les bénéfiques	12 001,00	0,57		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	193 360,48	9,11	154 020,18	7,52
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 763,45	0,74	12 073,77	0,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19 148,94	0,90	7 349,24	0,36
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	78 780,00	3,71	30 000,00	1,46
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>715 128,84</b>	<b>33,68</b>	<b>677 030,73</b>	<b>33,06</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>2 123 016,33</b>	<b>100,00</b>	<b>2 047 927,45</b>	<b>100,00</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	2 706 303,25	7 575,67	2 713 878,92	100,00	2 495 374,67	100,00	218 504	8,76
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>2 706 303,25</b>	<b>7 575,67</b>	<b>2 713 878,92</b>	<b>100,00</b>	<b>2 495 374,67</b>	<b>100,00</b>	<b>218 504</b>	<b>8,76</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2,11	0,00	62,27	0,00	-60	-96,76
Autres produits								
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 713 881,03</b>	<b>100,00</b>	<b>2 495 436,94</b>	<b>100,00</b>	<b>218 445</b>	<b>8,75</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			1 168 706,56	43,06	1 204 487,61	48,27	-35 781	-2,96
Autres achats et charges externes			16 622,88	0,61	15 226,06	0,61	1 396	9,17
Impôts, taxes et versements assimilés			1 018 416,65	37,53	868 181,43	34,79	150 235	17,30
Salaires et traitements			415 182,52	15,30	352 677,01	14,13	62 505	17,72
Charges sociales			10 642,54	0,39	9 029,18	0,36	1 613	17,86
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			453,15	0,02	93,40	0,00	360	387,10
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 630 024,30</b>	<b>96,91</b>	<b>2 449 694,69</b>	<b>98,17</b>	<b>180 330</b>	<b>7,36</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>83 856,73</b>	<b>3,09</b>	<b>45 742,25</b>	<b>1,83</b>	<b>38 114</b>	<b>83,32</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			21 641,04	0,80	11 750,59	0,47	9 891	84,18
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>21 641,04</b>	<b>0,80</b>	<b>11 750,59</b>	<b>0,47</b>	<b>9 891</b>	<b>84,18</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>								
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>21 641,04</b>	<b>0,80</b>	<b>11 750,59</b>	<b>0,47</b>	<b>9 891</b>	<b>84,18</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>105 497,77</b>	<b>3,89</b>	<b>57 492,84</b>	<b>2,30</b>	<b>48 005</b>	<b>83,50</b>

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	21 725,00	0,80	9 723,00	0,39	12 002	123,44
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 735 522,07</b>	100,80	<b>2 507 187,53</b>	100,47	<b>228 335</b>	9,11
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 651 749,30</b>	97,71	<b>2 459 417,69</b>	98,56	<b>192 332</b>	7,82
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>83 772,77</b>	3,09	<b>47 769,84</b>	1,91	<b>36 003</b>	75,37
<i>Bénéfice</i>						
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 635,79	5 694,70	941,09	0,04	941,09	0,05
205000 LOGICIEL INFORMATIQUE	5 694,70		5 694,70	0,27	5 694,70	0,28
205001 MARQUE DEPOSEE INPI	941,09		941,09	0,04	941,09	0,05
280500 AMORT. LOGICIEL		5 694,70	-5 694,70	-0,26	-5 694,70	-0,27
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	142 549,18	94 880,97	47 668,21	2,25	51 914,73	2,53
218100 AAI DIVERS	29 408,59		29 408,59	1,39	29 408,59	1,44
218110 OEUVRES D'ART	17 340,59		17 340,59	0,82	17 340,59	0,85
218300 MATERIEL INFORMATIQUE	74 075,34		74 075,34	3,49	67 679,32	3,30
218400 MOBILIER DE BUREAU	21 724,66		21 724,66	1,02	21 724,66	1,06
281810 AMORT.AAI DIVERS		10 339,97	-10 339,97	-0,48	-6 921,80	-0,33
281830 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		64 617,42	-64 617,42	-3,03	-58 304,99	-2,84
281840 AMORT.MOBILIER		19 923,58	-19 923,58	-0,93	-19 011,64	-0,92
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	0,00	15,00	0,00
271100 Parts sociales Crédit Mutuel	15,00		15,00	0,00	15,00	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 500,00		9 500,00	0,45	9 500,00	0,46
275000 DEPOT DE GARANTIE LOYER	9 500,00		9 500,00	0,45	9 500,00	0,46
<b>TOTAL (I)</b>	<b>158 699,97</b>	<b>100 575,67</b>	<b>58 124,30</b>	<b>2,74</b>	<b>62 370,82</b>	<b>3,05</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	754 436,90		754 436,90	35,54	727 999,08	35,55
411000 CLIENTS	754 436,90		754 436,90	35,54	656 773,08	32,07
418100 FAE					71 226,00	3,48
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					554,30	0,03
401000 FOURNISSEURS					554,30	0,03
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					55 733,00	2,72
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES					55 733,00	2,72
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 099,89		11 099,89	0,52	28 543,76	1,39

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
445660 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	8 538,00		8 538,00	0,40	20 853,64	1,02
445860 TVA - FNP	2 561,89		2 561,89	0,12	7 690,12	0,38
. Autres					411,00	0,02
448700 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR					411,00	0,02
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	572 800,42		572 800,42	26,98	521 159,38	25,45
507001 CAT	447 024,37		447 024,37	21,06	400 000,00	19,53
507002 CAT CREDIT MUTUEL	125 776,05		125 776,05	5,92	121 159,38	5,92
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	720 823,00		720 823,00	33,95	645 900,04	31,54
512140 BANQUE SOCIETE GENERALE	720 823,00		720 823,00	33,95	645 900,04	31,54
Charges constatées d'avance	5 731,82		5 731,82	0,27	5 256,07	0,26
486000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	5 731,82		5 731,82	0,27	5 256,07	0,26
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 064 892,03</b>		<b>2 064 892,03</b>	<b>97,26</b>	<b>1 985 556,63</b>	<b>96,95</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>2 223 592,00</b>	<b>100 575,67</b>	<b>2 123 016,33</b>	<b>100,00</b>	<b>2 047 927,45</b>	<b>100,00</b>

**BILAN PASSIF**

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 51 980,00 )	<b>51 980,00</b>	2,45	<b>51 980,00</b>	2,54
101300 CAPITAL SOCIAL	51 980,00	2,45	51 980,00	2,54
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	<b>12 960,00</b>	0,61	<b>9 760,00</b>	0,48
106100 RESERVE LEGALE	5 400,00	0,25	5 400,00	0,26
106120 RESERVE FISCALE	7 560,00	0,36	4 360,00	0,21
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	<b>1 259 174,72</b>	59,31	<b>1 261 386,88</b>	61,59
110000 REPORT A NOUVEAU CREDIT	1 259 174,72	59,31	1 261 386,88	61,59
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>83 772,77</b>	3,95	<b>47 769,84</b>	2,33
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>1 407 887,49</b>	66,32	<b>1 370 896,72</b>	66,94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL(II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	<b>1 458,90</b>	0,07	<b>4 747,78</b>	0,23
455001 C/C MOINEAU			2 466,50	0,12
455002 C/C SILBERMANN	1 458,90	0,07	2 281,28	0,11
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>125 586,61</b>	5,92	<b>173 279,08</b>	8,46
401000 FOURNISSEURS	81 319,25	3,83	127 122,63	6,21
408100 FNP	44 267,36	2,09	46 156,45	2,25
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	<b>139 219,05</b>	6,56	<b>164 596,55</b>	8,04
421000 SALAIRE	82 800,00	3,90	112 400,00	5,49
428200 PROV CP	56 419,05	2,66	52 196,55	2,55
. Organismes sociaux	<b>129 810,41</b>	6,11	<b>130 964,13</b>	6,39
431100 URSSAF	35 956,00	1,69	28 772,00	1,40
437250 OREPA	14 404,80	0,68	11 431,20	0,56
437311 QUATREM	10 533,15	0,50	8 455,73	0,41
438200 CHARGES SOCIALES / CP	28 209,53	1,33	26 098,27	1,27
438600 CHARGES SOCIALES A PAYER	40 706,93	1,92	56 206,93	2,74

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
. Etat, impôts sur les bénéfices	<b>12 001,00</b>	0,57		
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	12 001,00	0,57		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>193 360,48</b>	9,11	<b>154 020,18</b>	7,52
445510 TVA A DECAISSER	70 017,00	3,30	32 987,00	1,61
445712 TVA COLLECTEE A 20%	123 343,48	5,81	109 162,18	5,33
445870 TVA/FAE			11 871,00	0,58
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	<b>15 763,45</b>	0,74	<b>12 073,77</b>	0,59
442100 Prélèvement à la source - sala	11 322,32	0,53	8 889,00	0,43
448200 CHARG.FIS./CONGES A PAYER	705,23	0,03	652,46	0,03
448600 ETAT CAP	3 735,90	0,18	2 532,31	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	<b>19 148,94</b>	0,90	<b>7 349,24</b>	0,36
411000 CLIENTS	14 376,00	0,68	1 800,00	0,09
467005 CB Aurore PEAN			212,40	0,01
467006 CB - SG - BM	2 386,90	0,11	1 546,42	0,08
467007 CB - SG - CS	1 359,55	0,06	1 516,91	0,07
467008 CB SG - IV	429,62	0,02	1 691,93	0,08
467015 NDF AURORE PEAN	228,18	0,01		
467017 NDF YVAN VASSILEFF	248,73	0,01	581,58	0,03
467037 NDF LAURENE NICOLAS	43,99	0,00		
467038 NDF Alban VILAREM	27,99	0,00		
467040 NDF GWLADYS CHAPARD	27,99	0,00		
467042 NDF CHARLOTTE DARNE	19,99	0,00		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	<b>78 780,00</b>	3,71	<b>30 000,00</b>	1,46
487000 PCA	78 780,00	3,71	30 000,00	1,46
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>715 128,84</b>	33,68	<b>677 030,73</b>	33,06
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>2 123 016,33</b>	100,00	<b>2 047 927,45</b>	100,00

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	<b>2 706 303,25</b>	<b>7 575,67</b>	<b>2 713 878,92</b>	100,00	<b>2 495 374,67</b>	100,00	<b>218 504</b>	8,76
706101 PRESTATIONS FRANCE A 20%	2 697 567,53		2 697 567,53	99,40	2 483 610,62	99,53	213 957	8,61
706201 Refact. frais à 20%	8 735,72		8 735,72	0,32	11 764,05	0,47	-3 029	-25,74
706900 Prestation Export		7 000,00	7 000,00	0,26			7 000	N/S
706920 REFACTURATION FRAIS EXPORT		575,67	575,67	0,02			575	N/S
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>2 706 303,25</b>	<b>7 575,67</b>	<b>2 713 878,92</b>	100,00	<b>2 495 374,67</b>	100,00	<b>218 504</b>	8,76
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2,11	0,00	62,27	0,00	-60	-96,76
Autres produits			2,11	0,00	62,27	0,00	-60	-96,76
758000 PRODUIT DIVERS			2,11	0,00	62,27	0,00	-60	-96,76
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 713 881,03</b>	100,00	<b>2 495 436,94</b>	100,00	<b>218 445</b>	8,75
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			<b>1 168 706,56</b>	43,06	<b>1 204 487,61</b>	48,27	-35 781	-2,96
604100 REPROGRAPHIE			541,50	0,02	169,56	0,01	372	220,12
606100 EDF GDF			896,13	0,03	1 260,56	0,05	-364	-28,88
606300 PETITS EQUIPEMENTS			4 988,80	0,18	3 836,29	0,15	1 152	30,03
606400 FOURNITURES DE BUREAU			1 148,00	0,04	1 436,02	0,06	-288	-20,05
611000 WEB			200,00	0,01			200	N/S
613000 AUTRES LOCATIONS			2 663,03	0,10	2 694,10	0,11	-31	-1,14
613500 LOCATION DE VOITURES			5 215,50	0,19	4 609,68	0,18	606	13,15
613510 LOYER BUREAUX			38 000,00	1,40	38 000,00	1,52	0,00	0,00
614000 CHARGES LOCATIVES			2 388,00	0,09	2 945,70	0,12	-557	-18,90
615000 ENTRETIEN			3 603,05	0,13	3 331,16	0,13	272	8,17
615600 MAINTENANCE INFORMATIQUE			5 006,40	0,18	5 006,40	0,20	0,00	0,00
616000 ASSURANCE MULTI PRO			2 460,98	0,09	2 013,11	0,08	447	22,21
616050 ASSURANCE LOCAUX			184,01	0,01	504,86	0,02	-320	-63,48
618100 DOCUMENTATIONS			3 472,75	0,13	3 702,68	0,15	-230	-6,20
618500 SEMINAIRE			16 195,87	0,60	16 536,84	0,66	-341	-2,05
621100 COURSIERS			209,40	0,01			209	N/S
622600 HONORAIRES COMPTABLE			22 876,00	0,84	21 351,50	0,86	1 525	7,14
622601 HONORAIRES CAC					212,00	0,01	-212	-100,00
622610 HONORAIRES CONSULTANTS			979 017,86	36,07	1 017 253,63	40,77	-38 236	-3,75
622660 HONORAIRES RECRUTEMENT			921,45	0,03			921	N/S
622700 FRAIS D ACTES CONTENTIEUX			111,81	0,00	47,54	0,00	64	136,17
622800 NOMS DE DOMAINE			314,84	0,01	314,23	0,01	0,00	0,00
623400 CADEAUX CLIENTELE			576,28	0,02	23,75	0,00	553	N/S
624400 TRANSPORTS ADMINISTRATIFS			92,07	0,00	157,65	0,01	-65	-41,39
625100 DEPLACEMENTS			22 015,29	0,81	23 650,77	0,95	-1 635	-6,90
625110 FRAIS KMS			11 899,82	0,44	9 586,41	0,38	2 313	24,13
625700 RESTAURANTS			22 708,50	0,84	19 897,40	0,80	2 811	14,13
625750 HOTEL			4 801,40	0,18	5 880,58	0,24	-1 079	-18,34
626100 TELEPHONE			2 873,20	0,11	3 852,49	0,15	-979	-25,41
626110 AFFRANCHISSEMENTS			231,59	0,01	271,58	0,01	-40	-14,75
626120 TELEPHONES PORTABLES			3 656,09	0,13	3 816,21	0,15	-160	-4,18
626300 ACCES INTERNET			734,94	0,03	515,17	0,02	219	42,52

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
626310 SERVICES CLOUD	4 409,08	5 681,48	-1 272	-22,38
627500 FRAIS BANCAIRES	1 628,85	1 637,66	-9	-0,54
628100 COTISATIONS	2 664,07	4 290,60	-1 626	-37,89
Impôts, taxes et versements assimilés	<b>16 622,88</b>	<b>15 226,06</b>	1 396	9,17
631200 TAXE APPRENTISSAGE	6 050,45	5 841,93	209	3,58
631300 F.P.C.	7 232,43	6 770,13	462	6,82
633300 FORMATION - REMB. FAFIEC		250,00	-250	-100,00
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	3 340,00	2 364,00	976	41,29
Salaires et traitements	<b>1 018 416,65</b>	<b>868 181,43</b>	150 235	17,30
641000 SALAIRE BRUT	1 034 231,52	845 293,14	188 938	22,35
641100 IJ SS	0,15	96,54	-96	-100,00
641200 CP	4 222,50	5 075,07	-853	-16,80
641300 PRIMES	-29 600,00	9 317,00	-38 917	-417,69
641410 INDEMN. REPAS/TR	5 976,88	5 228,73	748	14,31
641420 INDEMNITE DE TRANSPORT	3 585,60	3 170,95	415	13,09
Charges sociales	<b>415 182,52</b>	<b>352 677,01</b>	62 505	17,72
645100 URSSAF CSG/RDS	285 301,38	226 580,82	58 721	25,92
645200 RETRAITE OBLIGATOIRE	111 995,73	93 728,64	18 267	19,49
645300 FRAIS DE SANTE	10 982,73	8 110,07	2 872	35,41
645310 PREVOYANCE CADRE	16 151,63	13 390,15	2 761	20,62
645400 GARP	-248,52	-202,93	-46	-22,76
645800 CS/CP	2 111,26	2 537,53	-426	-16,78
645810 CH SOC SUR PRIMES	-15 500,00	4 658,50	-20 158	-432,75
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	4 186,60	3 702,60	484	13,07
647600 ADESATT	201,71	171,63	30	17,54
Dotations aux amortissements sur immobilisations	<b>10 642,54</b>	<b>9 029,18</b>	1 613	17,86
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELS	10 642,54	9 029,18	1 613	17,86
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	<b>453,15</b>	<b>93,40</b>	360	387,10
658000 CHARGES DIVERSES	453,15	93,40	360	387,10
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>2 630 024,30</b>	<b>2 449 694,69</b>	<b>180 330</b>	<b>7,36</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>83 856,73</b>	<b>45 742,25</b>	<b>38 114</b>	<b>83,32</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	<b>21 641,04</b>	<b>11 750,59</b>	9 891	84,18
763100 Int. moratoires		379,13	-379	-100,00
764000 INTERETS CAT	21 641,04	11 371,46	10 270	90,32
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>21 641,04</b>	<b>11 750,59</b>	<b>9 891</b>	<b>84,18</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Total des charges financières (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>21 641,04</b>	<b>11 750,59</b>	<b>9 891</b>	<b>84,18</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>105 497,77</b>	<b>57 492,84</b>	<b>48 005</b>	<b>83,50</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 05/02/2025

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>							
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>							
Participation des salariés. (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	21 725,00	0,80	9 723,00	0,39	12 002	123,44	
695100 IMPOTS SUR LES BENEFICES	21 725,00	0,80	9 723,00	0,39	12 002	123,44	
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 735 522,07</b>	<b>100,80</b>	<b>2 507 187,53</b>	<b>100,47</b>	<b>228 335</b>	<b>9,11</b>	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 651 749,30</b>	<b>97,71</b>	<b>2 459 417,69</b>	<b>98,56</b>	<b>192 332</b>	<b>7,82</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>83 772,77</b>	<b>3,09</b>	<b>47 769,84</b>	<b>1,91</b>	<b>36 003</b>	<b>75,37</b>	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

Désignation de l'entreprise : <u>1630 CONSEIL</u>		1   2														
Adresse de l'entreprise <u>18 RUE SEGUIER 75006 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * 1   2														
Numéro SIRET * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>4</td><td>8</td> </tr> </table>		4	5	2	9	7	4	3	3	0	0	0	0	4	8	Néant <input type="checkbox"/> *
4	5	2	9	7	4	3	3	0	0	0	0	4	8			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>														
		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 33%;">Brut 1</th> <th style="width: 33%;">Amortissements, provisions 2</th> <th style="width: 33%;">Net 3</th> </tr> </table>	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3											
Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3														
Capital souscrit non appelé (I) AA																
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC													
	Frais de développement * CX	CQ														
	Concessions, brevets et droits similaires AF	6 636	AG	5 695	941											
	Fonds commercial (1) AH		AI													
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK													
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM													
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO												
		Constructions AP		AQ												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS												
		Autres immobilisations corporelles AT	142 549	AU	94 881	47 668										
		Immobilisations en cours AV		AW												
		Avances et acomptes AX		AY												
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT												
Autres participations CU			CV													
Créances rattachées à des participations BB			BC													
Autres titres immobilisés BD		15	BE		15											
Prêts BF			BG													
Autres immobilisations financières * BH	9 500	BI		9 500												
TOTAL (II) BJ	158 700	BK	100 576	58 124												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM													
		En cours de production de biens BN	BO													
		En cours de production de services BP	BQ													
		Produits intermédiaires et finis BR	BS													
		Marchandises BT	BU													
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW														
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	754 437	BY	754 437											
		Autres créances (3) BZ	11 100	CA	11 100											
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC												
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	572 800	CE	572 800											
Disponibilités CF		720 823	CG	720 823												
Charges constatées d'avance (3)* CH	5 732	CI		5 732												
TOTAL (III) CJ	2 064 892	CK		2 064 892												
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV) CW															
	Primes de remboursement des obligations (V) CM															
	Écarts de conversion actif * (VI) CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 223 592	1A	100 576	2 123 016											
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR												
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :												

Désignation de l'entreprise 1630 CONSEIL

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 51 980.....)	DA	51 980	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 960	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> Ej )	DG		
	Report à nouveau	DH	1 259 175	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	83 773	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 407 887		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 459	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	125 587	
	Dettes fiscales et sociales	DY	490 154	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	19 149	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	78 780	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	715 129	
	Écarts de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 123 016	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	7 560	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	715 129		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

3

# COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce	HS	GA
			- dotations aux provisions		GB
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)				GU
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		1630 CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	21 725	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	2 735 522	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	2 651 749	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	83 773	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise 1630 CONSEIL Néant \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 636	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	46 749	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	89 404	LC		LD	6 396
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	136 153	LO		LP	6 396
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP	15	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	9 500	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	9 515	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	152 304	ØH		ØJ	6 396	

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
						2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LW	6 636	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	46 749	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	95 800	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF
	TOTAL III					IY		NG	142 549	NH	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7
Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés					I1		2B	15	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	9 500	2F	2G	
TOTAL IV					I3		NJ	9 515	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	158 700	ØL	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 1630 CONSEIL Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 1630 CONSEIL Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 695	PF		PG		PH	5 695
TOTAL I		RK	5 695	RM		RN		RO	5 695
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 922	QE	3 418	QF		QG	10 340
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	77 317	QM	7 224	QN		QO	84 541
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	84 238	QV	10 643	QW		QX	94 881
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	89 933	ØP	10 643	ØQ		ØR	100 576

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RI	RU			RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO	
TOTAL III	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des applications concernant cette rubrique sont décrites dans le notice n° 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		1630 CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	9 500	UV		UW	9 500			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	754 437		754 437					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * )		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 100		11 100				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	5 732		5 732					
	TOTAUX		VT	780 769	VU	771 269	VV	9 500			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	125 587		125 587						
Personnel et comptes rattachés		8C	139 219		139 219						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	129 810		129 810						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	12 001		12 001					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	193 360		193 360					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 763		15 763					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 459		1 459						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 149		19 149						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	78 780		78 780						
TOTAUX		VY	715 129	VZ	715 129						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise <b>1630 CONSEIL</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	83 773	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8
		- imposées au taux de 0 %				ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						<b>TOTAL I</b>	WR 105 498	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation )		2A				
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 series)		L2	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC			
						L5		
						PA		
						XC		
						PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI		
				dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YC		
						ZI		
						YL		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	103 898		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	103 898		

\* Des abattements concernant cette rubrique sont détaillés dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <u>1630 CONSEIL</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)			YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			ZT	85 334
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :			▼ ligne WI	▼ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>1630 CONSEIL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 261 387	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	47 770		Dividendes		ZD	3 200							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE	46 782								
					Report à nouveau	ZF									
	<b>TOTAL I</b>	ØF	1 309 157			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	1 259 175							
										<b>TOTAL II</b>					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 )										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	742			
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 ) 40 663										XQ	48 267			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	209			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 003 242			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES )										ST	116 247			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 168 707			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	3 340			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS )										9Z	13 283			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	16 623			
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	548 706			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	219 003			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	1 034 232			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK				
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 1630 CONSEIL

Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <small>(1)</small>		Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente <small>(7)</small>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>	Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-value taxable à 19 % (1) <small>(11)</small>
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne <small>(8)</small> )					
	CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne <small>(8)</small> )						
	CADRE C autres plus-values taxable à 19 % <small>(11)</small>						

(A)

(B)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 1630 CONSEIL Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>revêtus</i> -0 bis du CGI) ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>revêtus</i> -0 du CGI) ❶.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

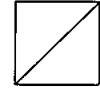
Désignation de l'entreprise : 1630 CONSEIL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	6					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	7					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)						

<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: 1630 CONSEIL										Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le: 01012024 et clos le: 31122024						Données en nombre de mois		1	2				
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>													
Effectif moyen du personnel * :										YP	10,63		
Dont apprentis										YF			
Dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>													
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	2 713 879		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
<b>TOTAL 1</b>										OX	2 713 879		
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	2		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
<b>TOTAL 2</b>										OM	2		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>													
Achats										ON	7 574		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	1 115 254		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	5 216		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	453		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
<b>TOTAL 3</b>										OJ	1 128 497		
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 585 384
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	1 585 384		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)						GX		Effectifs au sens de la CVAE *		EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX			
Période de référence				GY		/		/		GZ	/	/	
Date de cessation						/		/		HR	/	/	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.													



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

4 5 2 9 7 4 3 3 0 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

1630 CONSEIL

ADRESSE (voie)

18 RUE SEGUIER

CODE POSTAL

75006

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>				<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>			
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>		Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>				<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>			
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>		Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>				<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>			
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>		Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>				<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>			
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>		Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>				<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>			
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>		Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>				<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>			
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>		Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>				<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>			
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>		Pays <input type="text"/>	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



### IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société : 1630 CONSEIL  
18 RUE SEGUIER  
75006 PARIS

Adresse du siège social : [ ]

SIRET : 4 5 2 9 7 4 3 3 0 0 0 0 4 8

Mél : bmoineau@louvrealliance.com

Adresse du principal établissement : [ ]

Ancienne adresse en cas de changement : [ ]

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : [ ]

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère : [ ]

SIRET : [ ]

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées : CONSEIL

Si vous avez changé d'activité, cochez la case : [ ]

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	61 398	Déficit	[ ]
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	[ ]

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %	[ ]	PV à long terme imposables à 19 %	[ ]	PV exonérées (art. 238 quinquies)	[ ]
Autres PV imposables à 19 %	[ ]	PV à long terme imposables à 0 %	[ ]		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : [ ]

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % : [ ]

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) [ ]

**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 % : [ ]

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % : [ ]

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4** (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre [ ]

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom/Adresse	[ ]
N°	[ ]

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre [ ]

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse
	N°

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

Nom	[ ]
État de résidence	[ ]
N°	[ ]

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON [ ]

Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE-COALA

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr**

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : AUDIT FINANCE DE LA TOUR SARL  
12 RUE LOUIS DAVID  
75116 PARIS

Nom et adresse du conseil : [ ]

Tél : 06 11 86 21 76

Tél : [ ]

OGA/OMGA : [ ] Viseur conventionné : [ ] (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant : [ ]

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : [ ]

Date : 05022025 Lieu : PARIS

Qualité et nom du signataire : Présidente SILBERMANN Ch.

Signature : [ ]

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné : [ ]

Examen de conformité fiscale (ECF) : [ ] Prestataire : [ ]



Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2024 ou exercice

Désignation de l'entreprise 1630 CONSEIL

Adresse 18 RUE SEGUIER 75006 PARIS

du \_\_\_\_\_  
au \_\_\_\_\_

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	VASSILEFF IVAN - Directeur Associé	26, rue BOURSULT - 75017 Paris
2	MOINEAU Bertrand - Directeur Général	229, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
3	SILBERMANN Christine - Présidente	6, rue Saint-Louis en l'Île - 75004 Paris
4	JOUGLAIN Aurore - Directrice Associée	12, rue du Caire - 75002 Paris
5	GUERIN Anne Solène - Directrice de mission	175, rue du Temple - 75003 Paris
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	161 215			161 215	3 906			165 121
2	145 000			145 000	22 228			167 228
3	145 000			145 000	18 948			163 948
4	105 836			105 836	2 543			108 379
5	101 458			101 458	817			102 275
6								
7								
8								
9								
10								
**	658 510			658 510	48 442			706 952

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	576
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	27 510
Total	28 086

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :**

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . . (total col.9 + total col.10) 10	735 038	- de l'exercice . 2024 . . 10	103 898
- de l'exercice précédent 10	713 176	- de l'exercice précédent 10	57 493

Nom et qualité du signataire

À PARIS \_\_\_\_\_, le 05/02/2025

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

## I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

## A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

## II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

## A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

## B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



**Taux réduit d'impôt sur les sociétés**  
**Détermination des bénéfices soumis au taux réduit**  
**(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)**

CALC219BF4 (2024)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

1630 CONSEIL  
 18 RUE SEGUIER 75006 PARIS

Numéro SIRET du principal établissement

45297433000048

Code APE

741G

Adresse du siège social si différente

--

**I. Résultats de l'exercice**

<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	103 898
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II. Bénéfices soumis au taux réduit**

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		42 500

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

61 398

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

--